



**Syndicat d'entreprise C.G.T du Musée d'Orsay (S.M.O.)**  
**Musée d'Orsay - 62 rue de Lille - 75343 PARIS Cedex 07**  
Tél : 01 40 49 48 60 – 43 01 mel : [cgt@musee-orsay.fr](mailto:cgt@musee-orsay.fr)

# **La direction du musée d'Orsay ne connaît pas la crise**

Crise économique ? Récession ? Nécessaires économies ? Au musée d'Orsay, les dirigeants n'en ont semble-t-il jamais entendu parler.

Alors que nous traversons une période de vaches maigres ; qu'au musée la subvention diminue et que les ressources propres sont à la peine, la direction mène la grande vie :

- indemnités de fonction et avantages en nette augmentation
- frais de réception, frais de bouche et de représentation qui explosent
- incessants déplacements à l'étranger de la Présidence avec son cabinet
- recrutements à discrétion

Pendant ce temps-là, de nombreux agents voient leur avancement et leur promotion mal traités par des dossiers mal ficelés transmis pour les CAP et les CCP.

Est-ce vraiment le moment de lancer un vaste chantier de travaux pour des millions d'euros, dans un musée qui a déjà connu récemment des travaux d'envergure pendant quatre années, de 1999 à 2003 ?

Est-ce vraiment une priorité urgente en période de baisse des recettes, d'installer des caméras sophistiquées de vidéosurveillance dans les couloirs des bureaux, pour plusieurs centaines de milliers d'euros ?

## **La CGT dénonce vigoureusement:**

### **la culture du secret**

- l'opacité des décisions, prises en comités hyper-restreints, à géométrie variable ; la hiérarchie intermédiaire en est soit écartée, soit invitée à limiter la diffusion des informations. Les compte-rendus ne sont plus diffusés transversalement.
- la communication interne, défailante, quasi inexistante.
- le dédain à l'égard des responsables de secteur et d'activités, rarement consultés, peu écoutés.
- les demandes d'informations et de dossiers techniques des représentants du personnel sont balayées d'un revers de main, les courriers laissés sans réponse, au mépris de la réglementation. Aux instances paritaires, les contestations sont raillées et qualifiées de « ridicules ».

### **le « management » par la peur et l'autoritarisme arbitraire**

- la gestion individualisée des personnels, au détriment du collectif et des équipes.

.../...

- les mises en cause personnelles en public, les humiliations répétées, les consignes infantilisantes, relayées par des chefs de service.
- le manque de maîtrise de soi de certains dirigeants, la suspicion insidieuse sur la qualité du travail effectué par les personnels.
- le décalage du niveau des postes par rapport aux missions effectives.
- des personnels se voient attribuer publiquement des compliments et des faveurs, puis apprennent par la bande leur soudaine disgrâce, au profit d'un autre, et ainsi de suite.
- les pressions morales professionnelles sur les agents indésirables pour les pousser vers la sortie.

### **la gouvernance par le fait accompli, le fait du prince**

- ordres et contre-ordres, changement à vue des orientations, revirements capricieux et non motivés.
- les décisions ne sont annoncées que lorsqu'elles sont sur le point d'entrer en vigueur ; ce qui n'empêche pas qu'elles soient modifiées par la suite.
- des décisions prises en CTP – y compris celles imposées par le président lui-même –, et alors qu'elles ont valeur contractuelle réglementaire, sont modifiées par lui dans les semaines qui suivent.
- des manquements à la déontologie et à la sincérité de certaines mesures (prestations, tarifications).

**Ce mépris pour les personnels et leurs représentants est intolérable.**

**Les agents en ont assez de voir leurs conditions de travail matérielles et morales se dégrader.**

**Le dialogue social est bafoué. La direction n'oppose qu'un mur d'intransigeance.**

**Avide d'autonomie totale, le président se rêve en patron absolu.**

**Ce n'est plus de l'hyperprésidence, c'est de l'autocratie. Ce n'est plus du dysfonctionnement, c'est de la désorganisation.**

**Ça suffit ! Le musée, ses oeuvres et ses personnels ne lui appartiennent pas. Il y a des tutelles, il y a des réglementations, et des comptes à rendre sur la gestion humaine et financière de l'établissement.**